

DES RHÉTORIQUES COLONIALES À CELLES DU DÉVELOPPEMENT Archéologie discursive d'une dominance¹

Alors que la « relation de dominance particulière » qui lie la France à l'Afrique, de l'époque coloniale à l'ère du développement, est généralement traitée dans ses aspects historiques, politiques, sociologiques ou économiques, ce sont les modalités discursives du « changement dans la continuité » caractérisant cette relation, que la thèse interroge. La recherche s'intéresse plus spécifiquement aux recompositions des formes discursives de la dominance, en lien avec les changements de conjonctures politiques.

Les discours sont envisagés comme « des pratiques qui forment systématiquement les objets dont ils parlent » (Foucault 1969 : 66-67). Articulés aux autres pratiques sociales, ils ont la capacité de construire, de déconstruire et de reconstruire les catégories sociales et leurs rapports de places. La traite négrière, la colonisation ou l'aide au développement ont été instaurées en tant que pratiques par des changements dans les paradigmes désignationnels, qui actent de nouveaux statuts sociaux : l'événement discursif du Code noir (1685) qui « déclare les esclaves être meubles » a une action directe sur les rapports sociaux au sein de la colonie. De même, le « droit » aux conquêtes coloniales a pu trouver sa légitimation dans le « devoir de civiliser les races inférieures » (Ferry, 1885). À la signature des indépendances (années 60), le dicible est contraint et le paradigme du « progrès civilisateur » tombe en désuétude au profit du « développement économique et social des pays du tiers-monde ». Mais l'ordre de la dominance est reconduit avec la signature simultanée des accords de coopération, assortis de programmes d'aide.

La partie 1 de la thèse (qui en compte 3) est consacrée à la problématisation de la recherche : après avoir posé les questionnements épistémologiques indispensables à ce type de recherche, des analyses préalables sont conduites à partir des observatoires que sont, d'une part, les discours des chercheurs en sciences humaines et sociales, et d'autre part, les discours lexicographiques et encyclopédiques. Au terme d'un parcours d'exploration dans les théories du discours et de la catégorisation linguistique (partie 2), des hypothèses de configurations discursives et leurs transformations au fil de l'Histoire ont été soumises à l'épreuve d'un corpus d'étude (partie 3). Les états de discours sur les relations de la France avec les pays africains (autour de l'actuel Mali), du 18^e siècle à nos jours, émanent d'énonciateurs occupant différentes places sociales : missionnaire, militaire, négociant, philosophe, anthropologue, homme politique... et couvrent des genres de discours variés : lettres, textes de loi, manuels scolaires, romans, essais, rapports de mission, mémoires de colonisation, programmes de développement, etc.

L'analyse des discours sur les mots et les choses, dans les archives de mémoire collective que sont les dictionnaires et les encyclopédies, a produit un état des savoirs sur les notions de *progrès*, de *civilisation* et de *développement*, relevant du discours évolutionniste depuis le 18^e siècle. Elle a également permis d'identifier des discours constituants pour les discours coloniaux, tels ceux des naturalistes (Buffon, Cuvier), des philosophes des Lumières (Rousseau, Condorcet)...

¹ Thèse de doctorat en sciences du langage soutenue le 23 avril 2007 à l'université Paul-Valéry Montpellier 3. 2 volumes (thèse et corpus de 115 textes authentiques) : 934 p. Jury composé de Sonia Branca-Rosoff (Paris 3, Sorbonne nouvelle), Jacques Bres (président, Montpellier 3), Gilbert Rist (IUED, Genève), Laurence Rosier (Université libre de Bruxelles), Paul Siblot (directeur, Montpellier 3).

Le recueil des discours des chercheurs a eu pour objet de poser le cadre socio-historique qui figure le contexte de production des discours analysés, et qui, de fait, constitue les conditions de production de la recherche elle-même. La confrontation de ces discours sur des objets comme l'esclavage, les effets de la colonisation sur les peuples conquis, le bien-fondé de l'aide au développement, fait dialoguer et parfois s'affronter des points de vue divergents. Le constat d'un tel « espace de dissensions multiples » est l'une des caractéristiques de ce que Foucault avait nommé une « formation discursive », pour éviter des mots jugés trop lourds de conséquences comme celui d'*idéologie* (1969). À partir de ce constat : « il y a une formation discursive », restent à repérer les processus discursifs, qui permettent de caractériser les relations entre les textes et qui constituent *du* discours.

Dans les analyses de corpus, les relations entre les textes ont été analysées par le biais du mode d'agencement des formes linguistiques qui se reproduit de texte en texte et qui spécifie une formation discursive. L'organisation en structures d'attracteurs (Culioli, Achard) a été retenue comme mode de repérage de régularités et de transformations des catégories linguistiques et de la répartition des places actantielles en lien avec les notions dominantes.

La question des transformations discursives pose en retour celle de la délimitation des ensembles discursifs, qui peut difficilement être fixée par les seuls repères historiques. Les frontières sont mouvantes. Les discours coloniaux sont liés aux discours des Lumières. De la même façon, le changement de paradigme est anticipé bien avant les indépendances, dès 1944, avec le discours de Brazzaville (de Gaulle), puis le « discours sur l'état de l'Union » du président H. Truman (1949). Les liens entre les textes relèvent d'un extérieur aux textes eux-mêmes, qui les constituent en tant que discours en faisant soudure dans l'épaisseur discursive : un interdiscours qui détermine un espace du « dicible » dans lequel circulent des éléments préconstruits. Ce qui fait lien entre des discours inscrits dans des temporalités distantes, ce n'est pas la reproduction des mêmes formulations, mais c'est une structure actancielle, un agencement de formes linguistiques activant des prédicats notionnels enregistrés en mémoire interdiscursive et cognitive, c'est-à-dire dans la notion elle-même. En amont des expériences qu'elle organise, la notion, comme lieu prédiscursif de capitalisation de mémoire, correspond à un schéma prédicatif de type *avoir la propriété P*, qui se matérialise en discours par l'actualisation d'occurrences linguistiques. L'ensemble des occurrences constitue un domaine notionnel, dans lequel sont représentés :

- une valeur absolue marquant le haut degré, sur un axe non borné, un « attracteur » : *la civilisation* comme représentation d'un état de perfectionnement absolu, un « âge d'or » vers lequel l'humanité progresse. Les termes opérateurs *civilisation* et *développement*, qui présentent la plus forte capacité de généralisation, subsument les valeurs de haut degré du prédicat notionnel.

- son meilleur représentant, le « type », le prédicat par excellence : *les sociétés civilisées*.

Dans l'ordre du discours du progrès de la civilisation, le type qui, disposant des propriétés du prédicat, représente le mieux la notion, est marqué en + : « les peuples les plus éclairés, les plus libres » (Condorcet, 1794). Les actants ne disposant pas des propriétés typiques sont définis par inversion :

des peuples qui vivent sans soin, qui parlent sans règle, qui négocient sans écriture, qui marchent sans habits (Loyer, 1714, *Relation du voyage au royaume d'Issyny*).

Les marqueurs d'inversion, en particulier la négation, produisent un domaine notionnel Autre, un complémentaire, en miroir inversé du Même :

Les Noirs du Soudan sont de véritables grands enfants. Comme eux, ils sont naïfs, insoucians, menteurs, ingrats ou reconnaissants, dominés par les appétits matériels. Ils n'ont pas l'esprit de comparaison (Humbert, 1891, *La France au Soudan*).

Dès l'après-guerre et de façon massive à partir des indépendances, les discours font état d'une nouvelle représentation linguistique de l'Autre : il n'est plus à l'extérieur, mais sur l'axe de l'attracteur dans une zone de transformation, qui se substitue à la frontière étanche entre les domaines du Même et de l'Autre. La locution *en voie de développement* est un des marqueurs de ce processus d'assimilation de l'Autre à l'intérieur du domaine notionnel du Même, une progression relative vers la réalisation du prédicat notionnel. Cette inclusion de l'Autre dans les marges du Même est marquée par la formation des désignations linguistiques à partir de la même racine (*dévelop* –) que celles des meilleurs représentants du prédicat notionnel, à la différence des désignations du paradigme civilisateur :

sociétés *civilisées* vs peuples *sauvages, barbares*
pays *développés* vs *sous-développés, en voie de développement*

Les occurrences sont évaluées à l'aune de leur degré de développement selon un gradient de typicalité en plus-et-moins, et même les évaluations les plus basses témoignent d'un potentiel de croissance embryonnaire, à l'instar des systèmes biologiques. Ce sémantisme est enregistré dans le sens lexical, de type imperfectif, du radical :

Développer : permettre l'accomplissement de ce qui est en puissance chez un être vivant (*Académie française*, 1992).

Ce phénomène signe l'adhésion collective à la notion de *développement*, une évidence partagée par les locuteurs de par le monde, alors que, dans le système colonial, *la civilisation* était le résultat d'un procès factitif d'action d'un actant sur un autre :

Civiliser : Faire passer de l'état primitif, naturel à un état plus avancé, par la culture morale, intellectuelle, sociale (*Dictionnaire de l'ancienne langue française...*, Godefroy 1889).

Simultanément à la représentation d'une altérité interne, l'actualisation de la formulation prédicative *fracture nord-sud*, dans des énoncés négatifs, reconduit la dialectique du Même et de l'Autre, propre à un domaine notionnel délimité par une frontière, marquant le statut d'altérité externe d'un Sud, défini comme un non-Nord :

la faim, la pénurie d'eau potable, l'analphabétisme, la maladie et l'absence de soins, les conflits armés, [...] le drame du non-développement... (Chirac, 2001).

La cooccurrence en discours d'un double état d'altérité – interne et externe – produit une injonction paradoxale (ou double contrainte) :

- une injonction de symétrie, – devenir Même – : les pays sont enjoints d'adhérer au prédicat notionnel du développement en vertu du principe d'égalité en droit (registre humanitaire) ;
- une injonction de complémentarité – rester Autre – une position basse inhérente à la loi des marchés (registre économique).

La mise en cohérence des contradictions avec un ordre du discours, qui préserve l'ordre de la dominance, est inscrite dans l'historicité de la formation discursive. La République coloniale rêvait d'assimiler l'Autre à l'image normative du type citoyen occidental, tout en planifiant la *pénétration* des territoires comme des mentalités et la *pacification* des populations.

Cette recherche met en évidence la surdétermination des fonctionnements discursifs par des prédicats notionnels d'ordre pré-discursif, par conséquent inaccessibles au linguiste en tant que tels, mais que l'organisation énonciative met en spectacle linguistique. Le travail archéologique dans la transversalité des textes a permis de repérer des régularités dans les modes de construction des catégories linguistiques. Lors des changements de conjonctures politiques, les termes opérateurs des notions et les désignations des actants se modifient en puisant dans le stock lexical relevant du prédicat notionnel, mais les places actancielles tendent à reconstruire un ordre du discours historicisé dans l'épaisseur discursive. Les analyses menées sur un corpus d'étude, à partir des hypothèses de configuration discursive en domaines notionnels structurés par un type et un attracteur, permettent de donner un contenu à la fois cognitif et discursif à l'idéologie, en l'inscrivant à la fois dans le schéma prédicatif de la notion et dans ses représentations linguistiques en discours. Notre travail vise également à montrer un autre versant du fonctionnement du discours, sa dimension d'acte porté dans le

champ social : les matérialités discursives comme matérialité du social (Achard, 1995 : 83). Enfin l'analyse des modes de constructions linguistiques des domaines notionnels, Même et Autre, et de leurs transformations, fournit des éléments pour l'analyse des processus de stéréotypie. À ces différents titres, la recherche a des implications au plan des analyses sociales, culturelles et politiques.

Françoise DUFOUR
Praxiling UMR 5267 CNRS